

LOI MORIN : LES ZONES CONTAMINEES ELARGIES.

A-C Pophillat : Vous venez de vous entretenir avec le ministre de la Défense Hervé Morin et vous avez pu prendre connaissance du projet de loi. Etes-vous satisfait et est-ce que les demandes des polynésiens ont été entendues ?

Philip Schyle, maire d'Arue et Pdt de l'APF : « Je dirai que globalement, bien évidemment, je ne peux qu'être satisfait de la prise en compte des réserves que l'APF a pu émettre lors de son avis rendu il y a un peu plus de 2 semaines de cela. Certes, il reste encore certaines dispositions qui doivent être parfaites et amendées. Je dirai qu'il y a encore du travail à faire, il y a une mobilisation à amener et de la part des élus polynésiens de l'assemblée, mais également du Gvt, du Pdt de la PF, mais aussi de nos parlementaires qui pourront intervenir auprès de l'AN et du Sénat par le biais d'amendements pour améliorer encore d'avantage les dispositifs, là où il y a matière à le faire. »

A-C Pophillat : Alors justement, en quelques mots, qu'est-ce qui a changé, quels ont été les dernières modifications du projet de loi ? Et qu'est-ce qu'il faudrait changer encore ?

Philip Schyle : « Oh, vous avez évoqué tout à l'heure un élément qui me semble être important non seulement pour les malades, victimes des essais nucléaires, mais également pour les travailleurs polynésiens et les employeurs polynésiens, de manière générale. **C'est l'acceptation du principe de remboursement de toutes les dépenses qui ont pu être réalisées par la CPS au profit de ces malades. Bon, bien évidemment le remboursement ne se fera pas de manière globale puisque il n'y a pour l'instant pas, à ma connaissance, de chiffres précis à ce sujet là, en revanche le remboursement se fera au cas par cas.** Deuxième avancée qui me semble être importante, c'est l'extension de la zone géographique prise en compte ; Hao devait être inclus, ainsi que la presque île de l'île de Tahiti. Bon, on pourrait espérer que cette zone puisse être étendue ; bon, le ministre de la défense a estimé que cette zone ne pourrait être étendue sur Hao et sur la presque île. Je dirai, c'est quand même une bonne avancée.

Troisièmement, concernant la création d'un comité de suivi qui a été demandé et par les élus polynésiens, mais également par des représentants associatifs, le Gvt ne s'y opposera pas dès lors qu'un amendement aura été déposé dans ce sens au niveau du Parlement. Alors, bien évidemment, il reste encore quelques aspects sur lesquels il va falloir, comme je disais tantôt, se mobiliser. Je pense par exemple à la création d'un fond qui soit complètement autonome, complètement détaché de toute autorité liée à la défense. Là aussi, il y a un travail de lobbying à effectuer. Concernant les veuves et les ayants-droits, c'est vrai que partiellement il y a eu une avancée, mais là aussi il y a également un travail à effectuer. Et s'agissant de l'impact des essais nucléaires sur l'environnement, Hervé Morin, le Gvt de Paris, a estimé qu'il ne fallait pas mélanger les conséquences sanitaires et les conséquences environnementales. Je pense que là aussi il y a un travail de lobbying à effectuer. »

A-C Pophillat : Dernière question. Vous avez abordé un autre sujet lors de cette mission, c'est bien le RimaP-P. Alors, est-ce qu'il y a du nouveau ?

Philip Schyle : « Oui, il y a effectivement du nouveau puisque il m'a été confirmé qu'un projet de décret est actuellement devant le CE et devra être publié d'ici un mois, à l'initiative du secrétaire d'Etat à l'Aménagement. Dans ce projet de décret figureront toutes les communes concernées par le redéploiement des forces armées, y compris la commune de Arue, mais y compris également les communes de PF concernées par ce dispositif. Dans un 2^{ème} temps sera également préparé, **mais là je n'ai pas malheureusement l'échéancier, un 2^{ème} projet de décret, cette fois-là à l'initiative du ministère de la défense et qui identifiera de manière précise les terrains, la superficie, dont pourront bénéficier les communes demanderesse. Sous réserve, néanmoins, que celles-ci soient capables de produire des projets.** Donc là, j'estime que c'est une avancée qui me semble être importante, une confirmation. Et puis, je voulais également vous dire que pas plus tard que cet après midi j'ai eu une réunion de travail avec le maire de Givet, qui est une petite commune de 7000 habitants située dans les Ardennes, qui a été la 1^{ère} commune à avoir bénéficié d'un contrat de site, dans le cadre de ce redéploiement des forces armées. Nous avons convenu, nous avons même lancé l'idée, puisque le maire de Givet, M. Wallendorff, est aussi membre du comité directeur de l'association des maires de France, que puisse être, peut-être, constitué une association ou en tout cas une structure qui puisse regrouper l'ensemble des communes de la RF, y incluses les communes de l'Outre-mer, pour nous retrouver pour échanger, pour pouvoir nous regrouper, nous unir pour défendre nos intérêts communs. »